

23 novembre 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IT LINK

(Eurolist)

Par courrier du 22 novembre 2007, Messieurs Serge Benchimol, Robert Zribi, John Benatouil, Michael Chicheportiche Eric Guillard et Noël Moisan ont déclaré avoir franchi de concert (1) en baisse, le 14 novembre 2007, par suite d'une cession d'actions IT LINK sur le marché, les seuils de 2/3 des droits de vote et de 50% du capital de la société IT LINK et détenir de concert 861 012 actions IT LINK représentant 1 677 007 droits de vote, soit 49,60% du capital et 65,50% des droits de vote de cette société (2), répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Zribi et famille	475 521	27,39	908 009	35,47
M. Benchimol et famille	314 338	18,11	626 692	24,48
M. Chicheportiche	35 500	2,04	71 000	2,77
M. Benatouil	35 500	2,04	71 000	2,77
M. Moisan	100	0,01	200	0,01
M. Guillard	53	ns	106	ns
Total de concert	861 012	49,60	1 677 007	65,50

(1) Cf. notamment D&I 204C1274 en date du 22 octobre 2004.

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 736 000 actions représentant 2 560 238 droits de vote.